



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 8, n° 6, Novembre-Décembre 2007
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.3590>

Une linguistique « réaliste »

Benoît Louyest

L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours, Georgeta Cislara, Olivia Guérin, Katia Morin, Emilie Née, Thierry Pagnier, Marie Veniard, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.



Pour citer cet article

Benoît Louyest, « Une linguistique « réaliste » », *Acta fabula*, vol. 8, n° 6, , Novembre-Décembre 2007, URL : <https://www.fabula.org/revue/document3590.php>, article mis en ligne le 03 Novembre 2007, consulté le 25 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.3590

Une linguistique « réaliste »

Benoît Louyest

L'acte de nommer intéresse les auteurs de cette série d'articles dans la mesure où il participe à la construction de représentations s'articulant avec l'expérience du réel. Cet acte soulève en effet la question de « l'accord entre l'esprit et le monde », question que Benveniste tenait pour métaphysique¹. Or la linguistique ne peut ignorer le réel auquel le propos réfère, auquel le discours participe, auquel le locuteur appartient. Dans les usages ordinaires du langage, l'homme prend acte de la réalité. Par la nomination, le locuteur prend implicitement acte de l'existence du monde.

Tenant précisément compte du « réalisme » intrinsèque au langage, l'ouvrage propose une linguistique « réaliste », anthropologique, opposée à une linguistique purement systématique. Il prend clairement parti contre la réification du signe opérée par la vulgate structuraliste². La *praxis* linguistique doit élaborer un contenu sémantique à partir d'informations qu'elle tire de pratiques diverses : elle catégorise des actes, des choses, des êtres, avec des finalités précises. Les corpus étudiés ici sont très diversifiés (discours d'aphasiques, articles de presse, toponymie, publicités, entretiens...), ce qui constitue une des qualités de l'ouvrage ; mais on peut émettre des réserves sur l'obsession du concret qui aboutit parfois à des interprétations biaisées, en particulier lorsque les données sont provoquées par un questionnaire.

Nomination / dénomination : l'approche discursive de P. Siblot

Un certain nombre d'articles s'appuie sur l'analyse discursive que propose Paul Siblot (professeur à Montpellier III)³. Ce dernier rappelle justement en introduction sa conception de la nomination comme désignation verbale. Pour résumer, Siblot part des éléments de la langue qui servent de passerelle (d'« embrayage », dirait Jakobson) entre le langage et le réel, et qui font apparaître le rapport du locuteur à l'objet désigné : ce sont les « déictiques » (désignatifs). En disant par exemple *ce livre-là (que je montre)*, je manifeste une relation sujet > objet. La *deixis* — ensemble des références au lieu et au moment de l'énonciation ainsi

¹ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* (t. 1), Paris, 1939/1966 : 52.

² Le structuralisme d'inspiration saussurienne donnait l'impression que la linguistique évacuait le référent ; à l'inverse, la thèse empiriste semble avoir repris de la vigueur à partir de Putnam.

³ P. Siblot, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* n° 127, Paris, 1997 : 38-55.

qu'aux interlocuteurs — englobe tout à la fois l'indication gestuelle et la désignation verbale.

La *nomination* (acte de nommer) relève d'une *deixis* verbale dans la mesure où elle consiste à désigner, à montrer un objet ; elle implique une mise en relation du locuteur au référent. Au contraire, les dictionnaires fournissent des termes lexicaux isolés, extraits des discours où ils étaient actualisés, et considérés désormais « dans l'artefact d'une autarcie métalinguistique » (P. Siblot, p. 34) : ces termes deviennent alors des *dénominations* en langue. Méthodologiquement, Siblot propose de revenir à la dynamique de la désignation verbale en envisageant la nomination dans son contexte de production. Ce principe vaut en particulier pour le nom, en raison des propriétés qui en font le prototype des catégories lexicales.

L'opposition linguistique entre *nomination* et *dénomination* repose donc sur la différenciation entre d'une part un acte verbal aboutissant à l'acte de nommer, et d'autre part un état figé et régulé des unités lexicales, séparées du lieu où elles sont produites (contrairement à la conception qu'en avaient Blanche et Benveniste, qui considéraient⁴ la nomination et la dénomination comme synonymes).

La visée critique des analyses discursives

Les chercheurs qui emploient le terme de *nomination* le font dans la même perspective discursive que Siblot. En observant les traces de l'activité de nomination dans des corpus construits, ils montrant que cette activité sert à sémiotiser des fragments de réalité en fonction de l'expérience sociale des locuteurs. Le niveau lexical n'est pas forcément privilégié, parce que la signification que reçoit le mot est toujours liée aux autres termes de l'énoncé. Observer les nominations, c'est étudier la manière dont le locuteur contextualise les unités et la manière dont il exprime sa propre situation dans « un interdiscours que l'on peut interpréter socialement » (S. Branca-Rosoff, p. 15).

D'où la visée critique fortement marquée de ces travaux, qui s'appuient sur l'analyse des discours pour dénoncer par exemple l'esprit revancharde des maires d'extrême droite (J. Gonach', pp. 101-114), les procédés de manipulation du discours marketing (C. Caumon, pp. 87-100), le néocolonialisme inhérent à l'idéologie du développement (F. Dufour, pp. 165-176), ou encore les régressions démocratiques au nom de l'insécurité (E. Née, pp. 117-133). L'intérêt est de montrer, données empiriques à l'appui, que l'analyse des nominations offre un accès à la construction des représentations du monde, y compris dans la sphère socio-politique. Les noms propres ne sont pas exclus de ce type d'analyse, car ils sont considérés, en discours, comme une catégorie porteuse de propriétés que plusieurs chercheurs s'attachent à mettre en évidence.

⁴ C. Blanche & E. Benveniste, « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations », *Recherches sur le français parlé* n° 6, Aix-en-Provence, 1984 : 123-157.

À cet égard, les articles qui suivent cette orientation discursive s'avèrent être des modèles extrêmement utiles pour de nouvelles approches d'énoncés comportant par exemple les mêmes formes de manipulations verbales, conscientes ou non.

La sémantique référentielle de Kleiber et ses applications

L'ouvrage montre la volonté d'aborder divers aspects du processus de nomination. Deux articles s'appuient notamment sur la sémantique référentielle élaborée par G. Kleiber. Pour ce dernier⁵, qui considère que des mots isolables sont reliés à des référents également isolables, la *dénomination* est envisagée comme unité codée et mémorisée par le locuteur. À ces *dénominations* (unités lexicales institutionnalisées), obtenues lorsqu'un acte dénominatif en a fait *le* nom de la chose, sont opposés les procédés compositionnels de *désignations* qui servent à décrire momentanément des référents. La *dénomination* et la *désignation* sont donc deux modes de représentation, mais dans la première, la relation entre l'expression linguistique et l'élément réel correspond à une association référentielle durable (qui permet aux locuteurs d'une langue de disposer de représentations communes), tandis que dans la désignation, cette association référentielle est momentanée et non conventionnelle.

Il est frappant de constater que les travaux fondés sur la sémantique référentielle de Kleiber sont tournés vers la psycholinguistique et la psychosociologie, et que ses théories sont exploitées dans le cadre d'études qui impliquent une situation artificiellement provoquée : imposition d'une tâche de dénomination à des patients aphasiques (T. M. Tran, pp. 41-52), proposition d'un questionnaire sur le confort aux usagers de la SNCF (G. Delepaut *et alii*, pp. 53-66). Lorsque les dénominations communes font défaut, chez les personnes présentant une perte pathologique de la parole, ou lorsque les dénominations sont jugées insuffisantes, pour des passagers formulant un jugement négatif, le locuteur peut alors recourir à des dénominations inappropriées ou à des désignations momentanées. Pour l'analyse de la langue, il apparaît que les outils fournis par la sémantique référentielle sont parfaitement pertinents⁶.

Cadiot et sa sémantique indexicale

La tripartition motifs-profiles-thèmes de P. Cadiot⁷ est utilisée dans un article pour étudier le lexème *intermittent* en tant qu'« objet discursif » (J. Longhi, pp. 149-163). La sémantique de Cadiot repose sur l'idée que le langage n'est pas seulement tourné vers le monde, mais qu'il est une saisie du monde, si bien que l'analyse de la

⁵ G. Kleiber, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* n° 76, Paris, 1984 : 77-94. Voyez aussi G. Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* n° 36, Montpellier, 1984 : 21-41.

⁶ Voyez T. M. Tran, *A la recherche des mots perdus : étude des stratégies dénominatives des locuteurs aphasiques*, Lille, 2000.

⁷ P. Cadiot & Y.-M. Visetti, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris, 2001. Voyez également P. Cadiot & F. Lebas, « La constitution extrinsèque du référent », *Langages* n° 150, Paris, 2003 : 3-8.

création du sens d'un mot revient à décrire une *constitution* sémantique. Dans la construction d'une forme sémantique, le *motif* est en quelque sorte le support d'élaboration, qui sert de base au *profilage*, c'est-à-dire aux opérations grammaticales qui contribuent à la stabilisation des unités. Par exemple, dans l'expression *statut des intermittents*, /statut/ est une composante du motif, et cette composante est profilée par *des intermittents*, complément du nom. Enfin, le *thème* est ce dont on parle, mais au sens textuel, c'est-à-dire ce qui est posé par l'activité de langage. En linguistique discursive, la construction de l'objet discursif aboutit à la mise en évidence de *topoi* (principes généraux qui servent d'appui au raisonnement), que Longhi substitue aux *thèmes* pour son approche discursive. L'analyse en discours de ces différentes strates (motifs, profils, *topoi*) permet de décrire la construction globale d'une forme sémantique.

Dénominations et désignations en situations provoquées (première partie)

Les patients aphasiques, dont T. M. Tran analyse le comportement suivant la terminologie de Kleiber, contournent leurs manques lexicaux en produisant des stratégies dénominatives et désignatives : dénominations du type *machin* (ex : chose, pour parler d'un hublot) ; dénominations génériques (*bijou*, pour un collier) ; paraphrasies (*épouvantail*, pour un éventail ; *chausson*, pour un sabot) ; nouvelles dénominations (*compte-minutes*, pour un sablier) ; emprunts à une autre langue (*key*, pour une clef) ; désignations par une propriété (*le petit qui pique*, pour un hérisson) ; désignations par une association au référent (*pour les Espagnols*, pour un éventail) ; désignations indiquant un rapport avec le locuteur (*j'en ai mangé*, pour des moules) ; périphrases définitives (*maison pour chien*, pour une niche).

Cette étude montre bien qu'il y a une continuité entre mode *dénominateur* et mode *désignatif* (*compte-minutes* est une dénomination à fonctionnement désignatif). L'article souligne l'importance du point de vue adopté par le locuteur engagé dans un acte désignatif, et le lien entre désignation et discours culturel (ex : *Dutronc pourrait le dire*, pour parler d'un cactus).

Quant aux réponses des usagers de la SNCF, analysées par G. Delepaut *et alii* comme des constructions discursives de la notion de *confort*, elles font l'objet d'interprétations selon qu'elles se présentent sous la forme de dénominations ou de propositions plus complexes. Sur les attentes des passagers, on note la prééminence de réponses à tête substantivale (*calme et tranquillité*), opposées à des formes verbales (*qu'il y ait du calme*), interprétées dans un cas comme une exigence et dans l'autre comme un souhait – mais ces résultats sont probablement induits par la polysémie de *attente*. La question *Que pouvez-vous dire du confort à bord de ce train ?* suscite des réponses dénominatives (*accessoires bien choisis*) et désignatives (*pas assez de place pour les jambes*), dont le statut est examiné.

L'analyse associe les dénominations à la notion générique de *confort*, et les désignations à *l'inconfort* (notion spécifiée dans le registre de la sensation). On attendrait peut-être un développement plus poussé sur les raisons de ce lien entre formulation désignative et sensation négative – à l'inverse, le rapport au référent est-il si « objectif » dans la pratique dénominative ?

Enjeux politiques et commerciaux de la nomination (deuxième partie)

Les noms de marques ou de produits commerciaux, selon B. Laurent et M. Rangel Vicente, sont souvent construits à partir de noms propres « prototypiques » (*Npp*), comme les parfums *Paris* et *Calvin Klein*, souvent anthroponymiques, parfois toponymiques, dont l'association avec un nom de marque a une motivation extralinguistique (culturelle, esthétique, etc.)⁸. Lorsque le nom d'un créateur devient une marque (cas le plus fréquent), tout est fait lors de son actualisation pour qu'on le comprenne en tant qu'individu : le nom éponyme peut alors servir de légitimité dans le secteur. Finalement, trois fonctionnements sémantico-discursifs du nom propre apparaissent : l'un, caractéristique de l'éponyme, indique « produit de » (ex : *Armani*) ; le deuxième actualise des programmes de sens liés à un référent connu de tous (ex : *Mitsouko*) ; le troisième actualise un nom peu connu (ex : *Chiemsee*).

Les termes utilisés en cosmétique pour la nomination des couleurs, étudiés par C. Caumon, illustrent des univers thématiques associés aux différentes consommatrices. La langue comporte déjà des termes génériques (ex : *bleu*), des dérivés (*jaunissant*), des emprunts (*black*) et des dénominations référentielles (*noir ébène*). Mais la subjectivité des perceptions légitime de nouvelles nominations. À partir des tendances (*romantique, naturelle, etc.*) émises par les bureaux de style, les grandes marques inventent des noms de couleurs (comme le *vert mousse*)⁹. La couleur ainsi nommée revêt un pouvoir affectif et sémantique plus fort. L'étude montre bien que les nominations chromatiques varient selon le lieu de diffusion, selon l'époque et surtout selon la « cible » visée (la consommatrice), à laquelle sont attribuées des représentations mentales et l'appartenance à un groupe.

La pratique consistant à renommer les voies urbaines est liée aux fonctions culturelles et politiques des noms propres comme outils idéologiques¹⁰. Analysant les changements de noms des rues de Vitrolles entre 1997 et 2002, J. Gonach' insiste

⁸ Ces noms sont donc des « ergonymes », puisqu'ils renvoient à des objets facturés. Voyez S. Leroy, *Le nom propre en français*, Paris, 2004 : 34.

⁹ La nuance *rose Lolita* a fini par être associée à un univers aux valeurs provocantes et aux connotations sexuelles marquées, alors qu'elle renvoyait auparavant, du moins en cosmétique, à l'idée originelle de candeur (voyez le texte de Nabokov : « Je raffole de cette pointe de rose botticellien, et de ce rose plus cru autour de mes lèvres », *Lolita*, 1955).

¹⁰ Le choix des toponymes peut refléter la couleur politique des élus (voyez J.-C. Bouvier & J.-M. Guillon, *La toponymie urbaine : signification et enjeux*, Paris, 2001 : 97). Voyez également S. Akin, *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, 2000.

sur le fait que ces « odonymes » (il serait peut-être plus correct de parler d'hodonymes), actualisés en discours, font émerger les sens que leur attribuent les locuteurs. Selon la linguistique praxématique, les noms propres sont dotés d'une « hypersémantique ». Or renommer, c'est aussi débaptiser (*Mitterrand* et *Mandela* sont remplacés par *Marseille* et la *Provence*), ce qui revient à effacer symboliquement des personnalités de la mémoire collective. Décrivant les stratégies de francisation et de provençalisation conduites à Vitrolles, et analysant l'impact de ces changements dans le discours local, l'article montre sinon la valeur identitaire des toponymes, du moins la gravité qu'il y a à les débaptiser.

Nommer des objets sociaux dans le discours (troisième partie)

Le mot *insécurité*, analysé par E. Née dans les articles du *Monde* parus en 2001-2002, a été régi par la constitution d'un « objet de discours »¹¹. Hors contexte, le mot *insécurité* conserve son ambivalence sémantique ; au contraire, dans le journal, on observe une régulation de l'activité d'interprétation, qui renvoie à un « objet de discours » validé par le journal. Le mot *insécurité* fonctionne en réalité comme synonyme discursif de *délinquance*, à tel point que ceux qui veulent exprimer une opinion divergente sont contraints de pratiquer des opérations polémiques qui désambigüisent leur dire, mais révèlent en creux le discours dominant.

L'événement médiatique que constituait en 2003 la loi sur la laïcité a été suivi, dans la presse, d'une instabilité désignative concernant le voile islamique (*foulard*, *tchador*...). Pendant ce « moment discursif »¹², un paradigme de reformulation s'est construit, qu'analyse L. Calabrese. Dans le discours, le mot *voile* s'est chargé d'une tâche désignationnelle qui n'existait pas en langue et a modifié son référent. La loi elle-même, par un déplacement métonymique, a été désignée comme la *loi sur le voile* – désignation qui a disparu quand deux journalistes français ont été kidnappés en Irak, car cette désignation correspondait à l'argumentaire des ravisseurs. En définitive, le désignant *voile* serait un « mot-événement »¹³ occasionnel, qui établirait un lien référentiel instable avec un ensemble d'événements, à l'inverse d'autres mots-événements susceptibles de perdurer – hypothèse esquissée, mais qu'on aimerait sans doute voir étayée.

Le mot *intermittent*, examiné par J. Longhi en 2003 dans le cadre de la théorie des formes sémantiques de Cadiot, est soumis à une redéfinition du sens dans les discours médiatiques. Cette « constitution sémantique » est décrite à travers

¹¹ L'objet de discours est défini comme un « élément qui donne lieu à un développement dans le fil du discours » (F. Sitri, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, 2003 : 81).

¹² L'expression est empruntée à S. Moirand, « L'impossible clôture des corpus médiatique. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel* n° 40, Neuchâtel, 2004 : 71-92.

¹³ Autrement dit, une « nomination qui renvoie plutôt à des représentations qui ne seraient pas discursives » (S. Moirand, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », *Dialogisme et nomination*, Montpellier, 2004 : 59).

différentes strates. Le motif de *intermittent* est composé de deux éléments : /métier/ (*l'intermittent* fait partie des travailleurs) et /statut/ (en raison de l'espacement des rémunérations). Le locuteur aura un point de vue différent selon qu'il considère prioritairement l'une ou l'autre composante. De multiples occurrences font apparaître des profilages de la composante /statut/ (ex : *statut des intermittents*), mais d'autres privilégient la composante /métier/ (ex : *intermittents du spectacle*). Les profilages qui font apparaître la richesse du motif opèrent sur /métier statut/ (pour pointer la réalité financière) ou sur /statut métier/ (pour rendre cette motivation illégitime). En somme, l'opération de profilage permet de spécifier l'interprétation du mot.

Françoise Dufour analyse quant à elle les conditions historiques et langagières d'apparition et d'évolution de la dénomination *développement* – concept important pour les sciences sociales. Les reformulations paraphrastiques successives du mot *développement* sont envisagées depuis le célèbre texte de Condorcet (1794) qui évoque le « développement des facultés humaines » jusqu'à la « formation discursive » postcoloniale qui reformule la notion *développement* en termes économiques.

L'acte de nommer : un processus dynamique

En définitive, les travaux rassemblés dans ce recueil analysent l'acte de nommer comme un processus dynamique, situé à l'articulation entre référent, discours et langue. Les auteurs s'appuient systématiquement sur des cadres théoriques établis et confrontent ensuite leurs modèles de référence avec des données empiriques, ce qui permet notamment de réfléchir sur la continuité entre langue et discours. Surtout, c'est le rôle du discours qui se trouve interrogé : quel rôle joue le contexte énonciatif pour spécialiser une référenciation ? Comment s'articulent catégories et mots ? Quelles opérations discursives contribuent à faire renvoyer une catégorie à de nouveaux objets ?

La diversité des perspectives (analyse discursive de Siblot, sémantique référentielle de Kleiber, sémantique indexicale de Cadiot) et la variété des données analysées permettent une confrontation fructueuse entre plusieurs approches *a priori* éloignées. Ces approches ont toutes en commun la rupture avec la théorie saussurienne des valeurs différentielles, qui reposait sur l'éviction du référent et sur le postulat d'une clôture des systèmes linguistiques. En insistant sur le fait que la relation au langage est constitutive du processus sémiotique, les auteurs sont décidés à dépasser l'immanentisme structuraliste.

L'ouvrage a le mérite d'ouvrir une discussion sur les notions de dénomination, nomination et désignation, dont l'intérêt et les limites sont examinées. La problématique de la construction et de la stabilisation du sens du discours sert de fil conducteur pour une lecture d'ensemble : les auteurs insistent en effet sur la

plasticité de la langue, c'est-à-dire sur sa faculté d'être constamment resémantisée. La question est celle du caractère éphémère d'une désignation de couleur telle que *rose Lolita*, en cosmétique, ou de la resémantisation du mot *foulard* comme emblème dont se servent des groupes religieux. Quant aux praxématiciens, revenant à la notion de « formation discursive », ils proposent de rapporter l'énoncé à sa condition socio-historique de formation : dans ces conditions, les mots changeraient de sens en changeant de formation discursive.

Même si l'on peut regretter l'absence de spécialistes des interactions¹⁴, ce manque est compensé par un souci de transversalité qui crée la richesse et l'originalité de ces textes, dont les études constituent autant d'incitations à questionner au quotidien la complexité de l'acte de nommer.

¹⁴ L'une des thèses interactionniste consiste à dire que la signification des mots est soumise à une incessante reconfiguration, si bien qu'il n'y a pas de signification qui préexiste aux usages.

PLAN

AUTEUR

Benoît Louyest

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : b.louyest@yahoo.fr